

## Compte-rendu - Réunion du Club Outre-mer de Cités Unies France Mercredi 29 avril, 14h00-15h30 (heure de Paris)

### Contacts des interlocuteurs :

- Amandine Casca, Cités Unies France : [a.casca@cites-unies-france.org](mailto:a.casca@cites-unies-france.org)
- Marina Percerou, Cités Unies France : [appui.animation@cites-unies-france.org](mailto:appui.animation@cites-unies-france.org)
- Myriam Aflalo, DCTCIV : [myriam.aflalo@diplomatie.gouv.fr](mailto:myriam.aflalo@diplomatie.gouv.fr)
- Frédéric Blanc, Adjoint délégué DCTCIV : [frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr](mailto:frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr)
- Secrétariat de la DCTCIV : [secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr)

### D) Introduction :

**-Cités Unies France (CUF)**, réseau de référence des collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération décentralisée, a créé le **Club Outre-mer** en réponse directe aux besoins exprimés par les Collectivités Territoriales d'Outre-mer (CTOM) lors de la dernière Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane en 2023. Cet espace est dédié aux CTOM souhaitant développer ou consolider leur action internationale et échanger sur les enjeux qui leur sont propres.

**-La Délégation Internationale des Collectivités Territoriales (DCTCIV)** a pour mission le suivi de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT), la promotion de cette action auprès des partenaires européens et au sein du Ministère, et l'accompagnement des collectivités notamment au travers de ses appels à projets.

- ⇒ L'AICT est stratégiquement précieuse pour le ministère : elle démultiplie la diplomatie française en valorisant l'expertise locale, maintient un dialogue entre collectivités même en cas de tensions étatiques, et favorise l'intégration régionale dans les zones transfrontalières.

Les secondes Assises de la coopération décentralisée ont acté la **nécessité d'une approche spécifique aux collectivités d'outre-mer**, au regard des perspectives de renforcement de l'intégration régionale des CTOM et d'un fort potentiel transfrontalier. Trois axes en découlent :

- Appui à l'ingénierie notamment à travers le dispositif DCOL
- Prise en compte des spécificités des CTOM dans les critères de sélection et l'instruction des appels à projets (AAP)
- Soutien aux réseaux tels que CUF, ou les RRMA d'Outre-Mer (Karib Horizon, Shama, Guyacoop, Véli et prochainement celui de Martinique)

**Rappel :** les collectivités sont tenues de **transmettre leurs chiffres d'APD avant le 31 mai** - condition d'octroi des financements DCTCIV.

**-La Direction générale des outre-mer (DGOM)** a souligné l'importance de la coopération des collectivités ultramarines comme relais de la diplomatie française, et son intention de s'investir davantage dans la coopération décentralisée, au-delà de son prisme habituel de coopération régionale.

## II) Les outils à disposition des CTOM

### 1. Le DCOL

Le DCOL constitue l'un des dispositifs phares de CUF : il met à disposition une expertise dédiée pour accompagner les collectivités dans leur action internationale, avec une prise en charge partielle des coûts de prestation. Le dispositif poursuit cette année son évolution vers un **DCOL 3.0**, qui renforcera ses articulations avec les RRMA, y compris les plus récemment constitués, et portera **une attention particulière aux CTOM**.

Le prochain appel à manifestation d'intérêt devrait pouvoir être lancé au second semestre 2026.



Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

## Dispositif d'appui à l'AICT

- Mise à disposition d'une expertise au sein d'un pool présélectionné
- Plafond d'un accompagnement à 20.000 € \*
- Prise en charge de 80% pour les adhérents, de 20% pour les non-adhérents\*



Appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international



Appui au montage de projet à l'international



Appui à la prise en compte des enjeux climatiques dans l'AICT

➤ 64 accompagnements auprès de 55 collectivités au cours de 12 éditions

 **David-Pierre GIUDICELLI**  
Chargé de mission  
DCOL & Climat  
[d.giudicelli@cites-unies-france.org](mailto:d.giudicelli@cites-unies-france.org)



*\*taux en vigueur en 2025, susceptibles de changer lors des prochains appels*

### 2. Les appels à projets de la DCTCIV

Les AAP de la DCTCIV viennent en complément des programmes Interreg, ils sont plus modestes en volume mais également plus accessibles à mettre en œuvre et couvrent l'ensemble du globe. Cette année, l'offre se compose de 3 AAP thématiques, 5 dispositifs conjoints, 1 AAP généraliste et 1 AAP clés en main. **Les CTOM (et EPCI) peuvent répondre à l'ensemble de ces dispositifs, à l'exception de l'AAP clés en main, réservé aux associations type RRMA.**

⇒ **Pour le détail des AAP et dispositifs conjoints, se référer à la présentation transmise. (Calendrier sur la page suivante)**

### Calendrier des AAP :

	Date d'ouverture du dépôt des dossiers sur Démarche numérique	Date de clôture du dépôt des dossiers sur Démarche numérique
Appel à projets Généraliste	18 mars 2026	29 mai 2026
Appel à projets Clé en main	18 mars 2026	29 mai 2026
Appel à projets Europe et voisinage	18 mars 2026	29 mai 2026
Appel à projets Agenda du renouveau en Afrique	18 mars 2026	29 mai 2026
Appel à projets Souveraineté	18 mars 2026	29 mai 2026
Fonds conjoint franco-marocain	1 <sup>er</sup> juin 2026	30 septembre 2026
Fonds conjoint franco-palestinien	28 mars 2026	12 juin 2026
Fonds conjoint franco-libanais	Dates à confirmer	Dates à confirmer
Fonds conjoint franco-sénégalais	18 mars 2026	17 juin 2026

Quelques précisions utiles issues des échanges :

- Les frais de déplacement d'une délégation peuvent faire partie des dépenses éligibles dès lors qu'ils s'inscrivent directement dans un projet co-construit. La DCTCIV est globalement souple sur les dépenses éligibles mais ne pas hésiter à vérifier auprès d'eux en cas de doutes.
- Il n'est **pas possible de cumuler plusieurs financements du MEAE sur un même projet**, mais un dispositif de volontariat (Programme [Territoires Volontaires](#) de France Volontaires par exemple) peut coexister dans le cadre d'une réponse à un AAP ; les dispositifs Interreg restent par ailleurs complémentaires.

**À noter :** le projet partenarial entre Mayotte, La Réunion et le Mozambique (porté par Mamoudzou, la Région Réunion, le Territoire de l'Ouest, Maputo, et les RRMA Véli et Shama) sur l'aménagement durable du littoral a été sélectionné et a reçu un accueil très favorable de la DCTCIV. Il fera l'objet d'un suivi et d'une valorisation particuliers. Les RRMA restent disponibles pour accompagner les collectivités qui seraient intéressées dans le dépôt d'un AAP.

La Région Réunion souhaite déposer un projet sur l'AAP « Agenda du renouveau en Afrique »

### 3. Le fonds de soutien aux jumelages

Il vise à redynamiser des comités parfois en sommeil, en ciblant les petites communes de moins de 10 000 habitants autour de thèmes tels que la mobilité des jeunes ou les échanges intergénérationnels. Le budget alloué est de 5 000 € pour les communes d'hexagone et de **7 500 € pour les collectivités ultramarines.**

⇒ Calendrier et modalités disponibles dans la présentation.

#### 4. Préfiguration d'un dispositif de stage sur le réseau diplomatique

Le dispositif de stages dans le réseau diplomatique, en cours de préfiguration pour les CTOM, **permet à des étudiants d'effectuer un stage en ambassade en cumulant la gratification de leur collectivité et celle du MEAE**. Un outil qui pourrait constituer un levier particulièrement adapté aux enjeux de mobilité jeunesse, plus marqués dans les territoires ultramarins. Expérimenté avec succès par la Région Hauts-de-France, la Région Réunion sera le second territoire à mettre en place le dispositif.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du bureau des stages du MEAE : (contact)

#### Retours :

- ⇒ La Préfecture de Martinique et la Mairie de Mamoudzou ont manifesté un vif intérêt pour ce dispositif et font état d'une réelle demande de la part de leurs étudiants.

### III) Contacts des conseillers diplomatiques des préfets de région

N'hésitez pas à vous rapprocher des conseillers diplomatiques de vos préfets de région pour obtenir un support dans vos démarches d'AICT :

- **Guadeloupe** : Monsieur Laurent CHEVALLIER - [laurent.chevallier@guadeloupe.gouv.fr](mailto:laurent.chevallier@guadeloupe.gouv.fr)
- **Guyane** : Monsieur Laurent DELAHOUSSE - [laurent.delahousse@guyane.gouv.fr](mailto:laurent.delahousse@guyane.gouv.fr)
- **Martinique** : Monsieur Bernard REGNAULD-FABRE – [bernard.regnauld-fabre@martinique.gouv.fr](mailto:bernard.regnauld-fabre@martinique.gouv.fr)
- **Mayotte** : en attente de nomination
- **Réunion** : Madame Fabienne COUTY – [fabienne.couty@reunion.pref.gouv.fr](mailto:fabienne.couty@reunion.pref.gouv.fr)

### IV) Agenda

- **21 mai - 7 juin** : Semaines de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Si vous organisez des événements au sein de votre collectivité et souhaitez qu'ils soient relayés sur le site de Cités Unies France, n'hésitez pas à en faire part à l'équipe.
- **9 juin** : Événement au Sénat « L'Europe dans nos territoires », porté par le ministre délégué Benjamin Haddad. Au programme : une table ronde sur les politiques européennes de coopération, avec un point particulier consacré aux régions ultrapériphériques.
- **3 juillet** : Colloque universitaire organisé à Paris par l'Université de Toulon, sur la place des outre-mer dans l'AICT. Un second colloque sur l'AICT en général se tiendra à Toulon le 15 octobre.
- **8 - 9 juillet** : 17es Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (RAICT). Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de CUF. Nous invitons les collectivités d'Outre-mer à venir participer à ces Rencontres et ce sera l'occasion d'organiser une réunion du Club Outre-mer en présentiel en marge de l'événement.

N'hésitez pas à transmettre à CUF vos initiatives et tout projet dont vous auriez connaissance, afin qu'ils puissent être relayés auprès des membres du Club Outre-mer.

**Merci pour votre participation !**